

Interpellation du groupe UDC**Interpellation : Grève des enseignants de gymnase, pour quelles raisons ?****Développement :**

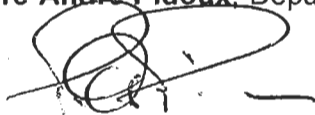
Dans la journée du 3 novembre 2008, une partie de la fonction publique vaudoise, soit certains enseignants de gymnase, à l'appel de deux syndicats ont fait grève contre l'entrée en vigueur de Decfo system. Cette modification des grilles salariales n'engendre aucune diminution directe de salaires et aura même comme résultante une adaptation à la hausse pour 2009 pour près de 80% des salariés de l'Etat de Vaud.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Comment le Conseil d'Etat analyse-t-il cette situation, suite à l'obsession de certains syndicats ?
2. Dans le cadre présent, le droit de grève ne repose sur aucun argument valable. Le Conseil d'Etat va-t-il prendre des sanctions à l'encontre les grévistes ?
3. Le Conseil d'Etat a-t-il conscience du nombre d'élèves qui n'a pas pu suivre l'enseignement suite à cette grève sans fondement ?

Lausanne, le 4 novembre 2008

Pierre-André Pidoux, Député



Souhaite développer